

COURRIER REÇU LE

24 AVR. 2021

SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE BESANCON – LA VEZE

Siège et Secrétariat : Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole

La City, 4 rue Gabriel Plançon – 25 000 BESANCON

Tél. : 03.81.87.89.04

Réf. : CC-CC/2021
Direction de l'aérodrome de Besançon-
La Vèze.
Affaire suivie par : GLORIEUX Sylvie
Tél : 03.81.87.89.04

Monsieur Jean-Paul MICHAUD
Président du Syndicat mixte de
l'aérodrome
de Besançon-La Vèze

à

Mairie de Morre
Monsieur Jean-Michel CAYUELA
3 rue du Commerce
25660 MORRE

Objet : Activité de voltige mai 2021

Besançon, le 20 AVR. 2021

Monsieur le Maire,

Comme chaque année, des équipes nationales et internationales de voltige aérienne viennent effectuer un stage d'entraînement sur le site de l'aérodrome de Besançon-La Vèze afin de préparer les championnats internationaux.

Seront présents notamment, Mmes Catherine MAUNOURY et Aude LEMORDANT.
A titre d'information, Mme Aude LEMORDANT a été sacrée championne de France, d'Europe et du Monde en 2019

Ce stage de voltige se déroulera 3 au 7 mai 2021 et concernera 3 avions qui évolueront par rotation d'environ 10 minutes chacune, soit un maximum de 15 vols par jours.

Ces rotations s'effectueront entre 09h00–11h30 et 15h00-18h00, sur une aire géographique de 1000 mètres de côté, à l'aplomb de la piste et à une altitude variant de 400 à 1700 mètres.

Je tenais à vous informer au préalable du déroulement de cette activité inhabituelle sur l'aérodrome, ainsi que de son caractère spectaculaire, afin que vous puissiez répondre aux interrogations éventuelles de vos administrés.

Mes services se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes précisions que vous jugerez utiles.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président du syndicat mixte de
l'aérodrome de Besançon la Vèze,



Jean-Paul MICHAUD